

## NOTES D'ENQUETE

### CANNES (06) 01.01.1980

#### 1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public [www.geipan.fr](http://www.geipan.fr)

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » en 1980 par le GEPAN.

#### 2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 1er janvier 1980 à 18h00, un témoin circulant en voiture sur l'autoroute A8 près de Cannes (08), dans le sens Est-Ouest, remarque dans le ciel d'un point très lumineux. Il l'observe pendant une demi-heure aux jumelles, et tente sans succès de le prendre en photo.

Contactée, la gendarmerie ne trouvera pas d'autre témoin.

#### 3 – REEXAMEN DU CAS

La description du PAN est précise, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

Le témoin aperçoit le PAN vers 18h00, alors qu'il circule sur l'autoroute A8, dans le sens Est-Ouest. Cette donnée indique que le PAN était visible vers l'Ouest, puisque directement face au témoin. Cette direction de l'Ouest est confirmée par le fait que le témoin précise qu'au moment de l'observation, « *la lune était rousse et levée à l'opposé* ». Une reconstitution sur Stellarium montre que la Lune était située vers l'Est, basse sur l'horizon (d'où sa couleur rousse) au moment de l'observation (Figure 1).



Figure 1 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

Le PAN est décrit comme étant très lumineux, d'abord interprété comme un phare d'avion en descente. Visuellement, le PAN est un « point lumineux ». Une observation aux jumelles montre qu'il s'agit d'une « *boule semblable à une pelote de ficelle très régulière laissant entre les brins des carrés noirs* ».

La hauteur angulaire du PAN est relativement faible, puisque son altitude est estimée à « environ 1000 mètres ».

Le PAN est décrit comme immobile. Son observation a duré une demi-heure. Il est à noter que le PAN était toujours présent dans le ciel lorsque le témoin a cessé son observation.

Le témoin indique que le ciel était « *parfaitement dégagé et pur* », avec du vent en altitude. Le fait que le témoin dise voir la Lune montre d'ailleurs que le ciel devait être dégagé, tout du moins partiellement. Ces données sont confirmées par la station météo de Nice – Côte d'Azur (06), qui indique une très bonne visibilité horizontale au moment de l'observation, ainsi qu'un ciel nuageux, présentant des éclaircies (Figure 2).

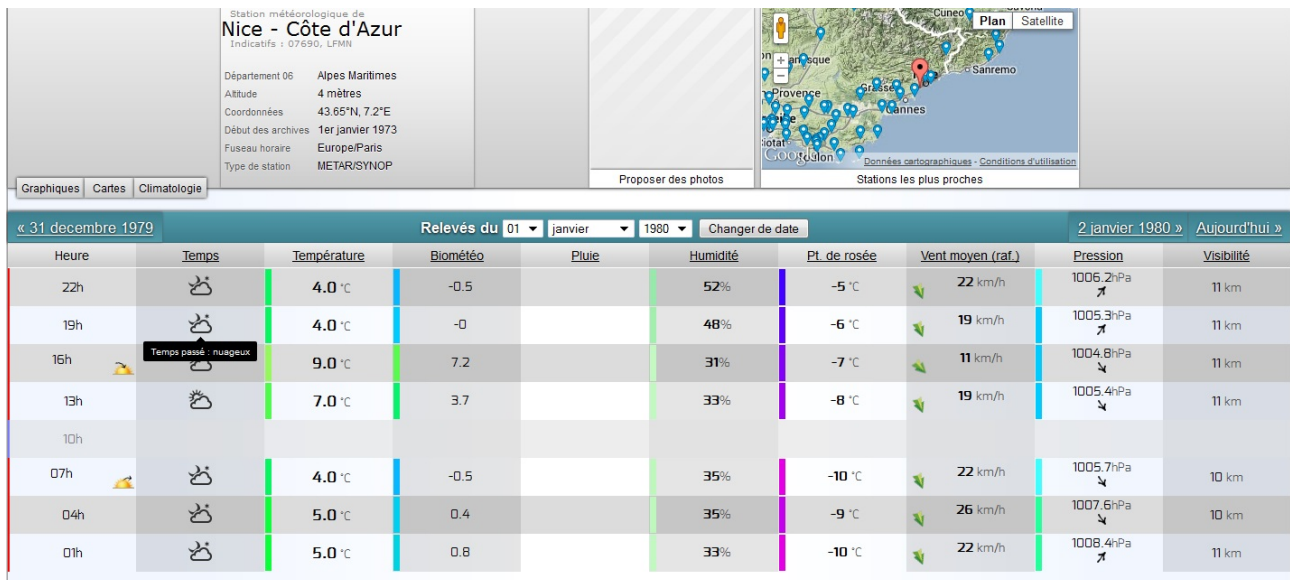


Figure 2 : relevés météo pour la station de Nice – Côte d'Azur (image : Infoclimat.fr)

#### 4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique

La longueur du temps d'observation (une demi-heure, sachant que le PAN était toujours présent en fin d'observation) ainsi que le fait que le PAN reste apparemment immobile et soit comparé à un point lumineux évoquent fortement une méprise astronomique.

Une reconstitution sur Stellarium pour Cannes le 1er janvier 1980 à 18h00 montre la présence de Vénus, à l'Ouest (Figure 3).



Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec Vénus est confirmée par l'aspect brillant du PAN, tout à fait caractéristique de la couleur de Vénus. De plus, avec une magnitude de -3,9 au moment de

l'observation, l'éclat de Vénus était particulièrement remarquable.

Bien que le ciel soit dégagé ou présente des éclaircies, le témoin ne mentionne pas avoir vu Vénus, également appelée Etoile du Berger, qui aurait normalement dû servir de repère pour situer le PAN.

La parfaite cohérence entre la position vraie de Vénus et la localisation et la description fournies par les témoins ne laisse guère de doute sur la méprise.

## **5 – CONCLUSION**

Ce cas est peu consistant (un témoin), la description du PAN observé est très précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la planète Vénus.

De plus, Vénus était bien présente dans la zone du ciel observée alors que le témoin n'en fait pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers leur ressenti (étonnement, conduite de nuit).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec Vénus.